

<http://www.snetap-fsu.fr/Pays-de-la-Loire-preavis-de-greve.html>



Pays de la Loire : levée du préavis de grève pour le 5 septembre à Laval

- En Région -

Date de mise en ligne : dimanche 1er septembre 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Compte tenu du recadrage opéré par la [DGER](#) par rapport à la décision induite sur laquelle le directeur de l'[EPLEFPA](#) de Laval campait encore au début de l'été (à savoir affecter un poste d'administratif attribué sur la dotation du [LEGTA](#) sur le [CFA-CFPPA...](#)), les Personnels ont décidé de lever leur préavis de grève (déposé pour le 5 septembre).

Rappel : Dépôt de préavis de grève (déposé début juillet)

Le SNETAP-[FSU](#) est amené à déposer ce jour un préavis de grève pour le jeudi 5 septembre, au nom des personnels de l'[EPLEFPA](#) de LAVAL.

Dans le cadre de la nouvelle politique gouvernementale, le lycée agricole de Laval vient d'avoir l'information par les services académiques de l'attribution à la rentrée prochaine d'un nouveau poste administratif à la dotation de l'établissement. Cette information est évidemment une bonne nouvelle pour toute l'équipe administrative, mais plus généralement pour l'ensemble des personnels.

Or la Direction de l'établissement, malgré les demandes répétées des représentants des personnels, a décidé de "détourner" le poste vers d'autres centres constitutifs de l'établissement en échange d'une compensation financière (le [CFA](#) et le [CFPPA](#) de l'[EPL](#) s'engageant à reverser l'équivalent du salaire au budget du lycée). Cette décision est inacceptable à plus d'un titre. Tout d'abord, parce qu'il s'agit du détournement complet d'un poste de fonctionnaire affecté par la [DGER](#) au [LEGTA](#) de LAVAL. Ensuite, parce que ce poste (supprimé l'an passé) est indispensable à un bon fonctionnement des services administratifs du lycée dont la charge de travail s'est considérablement accrue notamment dans les secteurs comptabilité, scolarité et examens. Ce poste doit être affecté au LEGTA.

Devant le refus de la Direction de l'établissement de revenir sur sa décision, le SNETAP est donc amené à déposer un préavis de grève pour le jeudi 5 septembre 2013.